Le CESE s'est prononcé sur la transition énergétique dans les transports

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 10/07/2013

Saisine liée : LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TRANSPORTS

Plénière du 10 juillet 2013 en direct à 14h30

Avis présenté par Bruno Duchemin (Groupe CFDT) et Sébastien Genest (Groupe Environnement et Nature), ainsi que de Jean-Alain Mariotti (Groupe des entreprises), président de la section de l'aménagement durable des territoires du CESE

La France s'est engagée dans le cadre européen à réduire de 20 % ses émissions de GES d'ici 2020 par rapport à 1990 et à atteindre le « facteur 4» d'ici 2050. Dans la Loi POPE de 2005, elle fait de la lutte contre le changement climatique une priorité de la politique énergétique en précisant que celle-ci vise à diminuer de 3 % par an les émissions de GES de notre pays. Cela suppose de combiner efficacité et sobriété énergétiques, comme le souligne le premier volet de la « feuille de route pour la transition énergétique ».

Les transports en 2011 représentent 26 % des émissions de GES en France, 32 % de la consommation finale d'énergie et 70 % de la consommation de pétrole pour des usages énergétiques.

L'énergie est une composante majeure des transports. Imaginer sa transition oblige à s'interroger sur l'organisation même de notre société : sur les matériels et l'utilisation qui en est faite, sur les modes de déplacement à privilégier et les infrastructures à mettre en place, sur les coûts pour la compétitivité, sur l'organisation du travail et des trajets...

Le routier émet 94 % des GES des transports, le fluvial moins de 1% et le ferroviaire 0,4 %.

A l'échelle mondiale, croissent les besoins de mobilité et l'urgence de traiter les problèmes environnementaux. Les marchés qui s'annoncent sont colossaux pour les transports en commun, l'automobile de plus en plus sobre et intelligente, les réseaux d'information et de transmission, les infrastructures, l'organisation des transports... Or, la France a des atouts pour devenir un champion mondial de la mobilité décarbonée.
Réussir cette mutation suppose de l'organiser au service de tous, des personnes, des entreprises, des opérateurs de transport et de l'industrie, en engageant la transition dès maintenant. Les politiques doivent définir clairement les objectifs et les moyens d'y parvenir par des actions coordonnées, s'inscrivant dans le long terme. Le CESE formule un ensemble de propositions en ce sens.

Résultat du vote : 159 votants, 130 pour, 29 abstentions

Le texte de l'avis voté sera bientôt disponible dans la rubriques "Travaux publiés"

© - copyright CESE - Novembre 2026